

	CE1	CE2
<p>CE1/CE2 : Découvrir les principes de la morale</p> <p>CE2 : Estime de soi, respect de son intégrité et de l'intégrité des personnes (1)</p>	<p>Premiers principes de la morale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découvrir les principes de morale présentés sous forme de maximes, morales, adages concernant les sujets proposés en annexe de la circulaire n° 2011-131 du 25 août 2011. <p>1. L'introduction aux notions de la morale</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bien et le mal - le vrai et le faux - la sanction et la réparation - le respect des règles - le courage - la loyauté - la franchise - le travail - le mérite individuel <p>2. Le respect de soi</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dignité - l'honnêteté par rapport à soi-même - l'hygiène - le droit à l'intimité - l'image que je donne de moi-même (en tant qu'être humain) - la protection de soi <p>3. La vie sociale et le respect des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - les droits et les devoirs <p>Prendre conscience des notions de droits et de devoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer, connaître et appliquer le règlement de la classe, respecter celui de l'école. - Prendre conscience des notions de droits et de devoirs dans la classe. - Connaître et appliquer les premiers principes de droits et de devoirs. - S'approprier et respecter les règles communes, à l'extérieur de l'école et en société. 	<ul style="list-style-type: none"> - la liberté individuelle et ses limites - l'égalité (des sexes, des êtres humains) - la politesse - la fraternité - la solidarité - l'excuse - la coopération - le respect - l'honnêteté vis-à-vis d'autrui - la justice <ul style="list-style-type: none"> - la tolérance - la maîtrise de soi (être maître de ses propos et de ses actes) - la sécurité des autres <p>4. Le respect des biens</p> <ul style="list-style-type: none"> - le respect du bien d'autrui - le respect du bien public <p>Principales règles de politesse et de civilité, respect d'autrui</p> <p>Contraintes de la vie collective : liens entre liberté personnelle et contraintes de la vie sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et respecter des règles de vie à l'école et en dehors de l'école. - Coopérer avec ses camarades à un projet, en respectant des règles précises. - Travailler en groupe, justifier un point de vue.
<p>Approfondir l'usage des règles de vie collective</p>	<p>Usages sociaux de la politesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les règles de politesse et de comportement en société. - Utiliser les registres de langue appropriés permettant de s'adresser de manière adéquate à des interlocuteurs différents. <p>Respect des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les règles de politesse et de respect envers les pairs, les adultes de l'école, les autres adultes. <p>Coopérer à la vie de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être responsable et autonome dans les diverses activités de l'école et dans la classe. 	
<p>Éducation à la santé</p>	<p>Hygiène corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, justifier quelques règles d'hygiène. - Connaître quelques règles fondamentales à appliquer dans la vie collective pour préserver sa santé et celle des autres (éviter les infections et contagions...). - Comprendre les impacts d'une bonne hygiène et d'une bonne santé dans une collectivité. - Identifier les différents types d'hygiène : hygiène corporelle, hygiène bucco-dentaire, hygiène alimentaire, hygiène de vie. - Utiliser les moyens de protection mis à disposition (gants, savon...). - Comprendre la nécessité d'une activité physique régulière. <p>Équilibre de l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être sensibilisé à la nécessité de consommer quotidiennement des légumes et des fruits. - Être sensibilisé à la nécessité de consommer de l'eau. 	

Apprendre à porter secours (APS)

Les objets et la sécurité : prévenir, protéger, alerter, intervenir auprès de la victime

- Distinguer les risques de la vie courante et les risques exceptionnels nécessitant des moyens de protection spécifiques.
- Identifier les risques liés à certaines activités comme la natation, les lancers...
- Nommer et décrire quelques métiers au service des autres : pompiers, médecins, infirmiers, secouristes.
- Être capable d'aller chercher de l'aide auprès d'un adulte.
- Être capable d'alerter le 15 (Samu) de manière structurée : se nommer, se situer, décrire simplement la situation.
- Être capable de rassurer une victime, d'appliquer les consignes données, de faire face à une situation simple.
- Appliquer les consignes données par les adultes dans le cadre des exercices d'alerte et se comporter de manière adaptée.

Technologies usuelles de l'information et de la communication (TUIC)

- Être sensibilisé aux risques liés à l'usage de l'internet : connaître quelques dangers de la navigation sur internet.

Prévention de la maltraitance

- Connaître les droits des enfants.
- Connaître le 119, numéro d'appel pour l'enfance maltraitée.

Sécurité routière (piéton, passager, rouleur) Attestation de première éducation à la route (APER)

- Savoir traverser, y compris en l'absence de passages pour piétons.
- Savoir monter et descendre d'un véhicule en sécurité.
- Connaître les règles élémentaires que doit respecter le passager de véhicule particulier et de transport en commun.
- Décrire les trajets quotidiens en repérant les points pouvant présenter un danger :
 - choisir en conséquence et s'approprier un itinéraire ;
 - justifier ses choix.
- Connaître la signification de la signalisation courante (feux et panneaux).
- Être capable de maîtriser un engin roulant (vélo, trottinette, roller) en tenant compte des autres.
- Utiliser les équipements de protection qui conviennent, en vérifier l'état et la mise en place.
- Rouler dans l'espace de circulation qui convient à l'engin utilisé en fonction de l'âge et du code de la route.

⇒ Éducation physique et sportive - Activités de roule et glisse

⇒ Découverte du monde - Se repérer dans l'espace et le temps

Règles de sécurité

Interdiction des jeux dangereux

- Respecter les principales règles de sécurité de la vie quotidienne.
- Connaître les objets, les matériels familiers et leurs conditions d'usage (école, maison) pour éviter traumatisme, saignement, brûlure, asphyxie, intoxication.
- Utiliser les moyens de protection mis à disposition.

Gestes de premiers secours Apprendre à porter secours (APS)

Prévenir, protéger, alerter, intervenir

- Reconnaître et nommer des objets et des situations pouvant présenter un risque.
- Repérer une situation de danger : différencier les dangers à caractère inhabituel.
- Identifier les risques dans un environnement plus lointain.
- Respecter les consignes données pour éviter un suraccident.
- Se mettre hors de danger pour éviter un suraccident.
- Être capable d'alerter un adulte, de demander de l'aide, d'expliquer la situation.
- Être capable d'alerter le 15 (Samu) de manière structurée (se nommer, se situer, décrire la situation et l'état de la victime).
- Savoir qu'il vaut mieux ne pas déplacer un accidenté et donner la priorité à l'alerte et à la protection.

Connaissances des risques liés à l'usage de l'internet

- Connaître les droits et les devoirs indiqués dans la charte d'usage des technologies usuelles de l'information et de la communication (TUIC) de l'école.

Règles élémentaires de sécurité routière (piéton, passager, rouleur) Attestation de première éducation à la route (APER)

- Connaître la signification des principaux panneaux routiers et les règles du code de la route, notamment celles qui s'appliquent aux piétons, aux cyclistes et aux passagers.
- Respecter les consignes de l'adulte dans un transport scolaire.
- Savoir se comporter sur une zone d'attente :
 - jusqu'à l'arrivée et l'arrêt complet du véhicule ;
 - après le départ et l'éloignement du véhicule.

- Rouler dans l'espace de circulation qui convient à l'engin utilisé, en fonction de l'âge et du code de la route.

- Utiliser les équipements de protection (roller, vélo).

Responsabilité de ses actes ou de son comportement

Interdiction d'atteinte à la personne d'autrui et respect des valeurs partagées

- Savoir que chacun est responsable de ses actes et de son comportement et qu'il peut encourir une sanction.

<p>Importance des règles de droit dans l'organisation des relations sociales</p>	<p>Notions de droits et de devoirs Identifier et comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir que dans une démocratie les lois respectent les droits des hommes et que pour cette raison les hommes doivent s'y conformer. - Connaître la signification des différents symboles de la République française (La Marseillaise, le buste de Marianne, le drapeau tricolore, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité »).
<p>Règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie</p>	<p>Refus des discriminations de toute nature</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier quelques droits des enfants et pouvoir les illustrer par des exemples : <ul style="list-style-type: none"> . être égaux en droits (filles, garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents); . pouvoir vivre en famille ; . avoir une identité : un nom, un prénom, une nationalité ; . être correctement nourri et soigné. - Connaître la définition de <i>discrimination</i> : « le fait de traiter différemment une personne ou un groupe en raison de son origine, de sa nationalité, de sa race, de son sexe, de sa religion, d'un handicap... ». - Connaître la définition de <i>discriminer</i> : « empêcher quelqu'un d'avoir les mêmes droits que les autres ». - Reconnaître une situation de discrimination. <p>Démocratie représentative</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître une assemblée représentative des citoyens : le conseil municipal qui gère la commune. - Connaître les caractéristiques de l'élection du maire : les conseillers municipaux élisent le maire. <p>L'élaboration de la loi et son exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir qui vote les lois et qui nomme les membres du gouvernement. <p>Les enjeux de la solidarité nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir que la Nation garantit la protection sociale et la solidarité intergénérationnelle : <i>Préambule de la constitution de 1946</i> « La nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé (...), le repos et les loisirs. Tout être humain qui se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. ».
<p>Traits constitutifs de la nation française</p>	<p>Caractéristiques du territoire français : la langue nationale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir que la langue de la République est le français. - Connaître quelques caractéristiques du territoire français à travers les cartes, les symboles, le sport (équipes de France, jeux olympiques). <p>Étapes de l'unification française</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir que la France s'est constituée très lentement et que ses frontières ont évolué au cours des siècles.

La diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne

- Savoir que la construction de l'Europe a été motivée par la volonté d'établir une paix durable entre ses pays fondateurs.

La communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones

- Savoir que le français est une langue internationale.

- Connaître les États où l'on parle français.